**Décision portant renouvellement d'une unité mixte de recherche**

**LA CHARGEE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**LE PRESIDENT DE SORBONNE UNIVERSITE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ,

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ,

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ,

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n° CSS3 de l'Inserm dans sa séance du 28 au 31 mai 2018 ,

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 25 au 29 juin 2018 ,

Vu la décision n° 2009-093
créant l'Unité Mixte de Recherche U 974 et nommant Monsieur Thomas VOIT, Directeur ,

Vu les décisions n° 2013-099 et 2014-132
Prolongeant l'Unité Mixte de Recherche U 974 et prorogeant le mandat de Monsieur Thomas VOIT ,

Vu la décision n° 2015-187
Mettant fin au mandat de Monsieur Thomas VOIT ,

Vu la décision n° 2015-188
Nommant Madame Gillian BUTLER-BROWNE directrice par intérim de l'Unité Mixte de Recherche U 974 ,

Vu la décision n° 2018-288
Mettant fin aux fonctions de directrice par intérim de l'Unité Mixte de Recherche U 974 de Madame Gillain BUTLER-BROWNE ,

Vu la décision n° 2018-289
Nommant Monsieur Bertrand FONTAINE directeur par intérim de l'Unité Mixte de Recherche U 974 ,

Vu l'accord des partenaires ,

**Décident :**

**Article 1 :** L'Unité Mixte de Recherche UMR Inserm U 974 intitulée « Centre de Recherche en Myologie / Centre of research in Myology » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023

**Article 2 :** Monsieur Bertrand FONTAINE est nommé directeur de cette unité jusqu'au 31 décembre 2023



Republique française
**Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale**
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél +33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56

**Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2019.

**LA CHARGEE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**LE PRESIDENT DE SORBONNE UNIVERSITE**



République française
**Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale**
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56